



Vitalité et communication

53 OBJECTIFS POUR REPENSER VILLENEUVE



Vitalité et mobilité

> DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENTS

- 1.** Planifier une densification raisonnable des zones à bâtir.
- 2.** Mettre en œuvre des mesures de revitalisation du bourg, en particulier de la Grand-Rue.
- 3.** Établir une politique du logement communale.

> PATRIMOINE COMMUNAL

- 8.** Concrétiser le projet d'un nouveau complexe polyvalent d'activités scolaires, parascolaires, sportives et culturelles à la Tronchenaz.
- 9.** Établir un programme de rénovation des bâtiments communaux.
- 10.** Concevoir un plan d'entretien des routes communales avec si possible des mesures en faveur de la mobilité douce.

> TRANSPORTS ET MOBILITÉ

- 4.** Développer une mobilité multimodale.
- 5.** Encourager l'utilisation des transports publics.
- 6.** Concevoir un réseau de mobilité douce sûr et satisfaisant aux besoins des usagers tant pour les trajets professionnels que pour les courses de loisir.
- 7.** Redéfinir le concept de stationnement.

> ENVIRONNEMENT

- 11.** Favoriser et accroître la part des énergies renouvelables.
- 12.** Encourager l'optimisation et les économies dans la consommation en énergie.
- 13.** Valoriser les forêts, les chalets d'alpage et les sentiers pédestres.

————— UNE MESURE FORTE —————

La construction d'un complexe polyvalent d'activités, dont un collège primaire intercommunal à la Tronchenaz.

Sécurité et convivialité

> POLICE

- 14.** Encourager les citoyens à respecter les droits de leurs semblables.
- 15.** Maintenir les relations de coopération avec nos partenaires de sécurité.
- 16.** Entretenir un dialogue avec la population et encourager le respect de la réglementation.
- 17.** Simplifier les procédures d'autorisation de manifestations et valoriser les offres de location des salles communales.

> COHÉSION SOCIALE

- 23.** Aménager des locaux d'animation socioculturelle et intergénérationnelle.
- 24.** Poursuivre les efforts d'intégration des étrangers.
- 25.** Encourager la création de potagers urbains.

> ESPACES PUBLICS

- 18.** Réaliser le réaménagement d'espaces publics de qualité.
- 19.** Encourager un entretien des parcs et jardins publics respectueux de l'environnement.
- 20.** Favoriser les accès entre le bourg et les quais.
- 21.** Poursuivre la modernisation de l'éclairage public.
- 22.** Agrandir le port de l'Ouchettaz.

> GESTION DES DÉCHETS

- 26.** Créer une déchetterie communale.
- 27.** Poursuivre la sensibilisation de la population au tri et au respect de la réglementation en matière d'élimination des déchets.
- 28.** Promouvoir le recyclage des déchets, notamment lors des manifestations

————— **UNE MESURE FORTE** —————
La création d'une déchetterie communale.

Attractivité et proximité

> TOURISME ET CULTURE

- 29.** Définir un positionnement touristique et un catalogue de mesures.
- 30.** Promouvoir l'organisation de manifestations culturelles, traditionnelles et sportives.
- 31.** Repenser la bibliothèque communale.
- 32.** Réaménager le théâtre de l'Odéon.

> COMMERCES ET INDUSTRIES

- 37.** Compléter l'aménagement de la zone industrielle et commerciale.
- 38.** Promouvoir la vitalité commerciale du centre-ville.

> SERVICES, EAUX ET ÉNERGIE

- 33.** Développer le potentiel de turbinage et de microfiltration des conduites d'eau potable.
- 34.** Finaliser la mise en réseau et la sécurisation de l'évacuation des eaux.
- 35.** Créer une coopérative pour la valorisation du bois-énergie.
- 36.** Mettre en oeuvre le plan de réfection des services industriels.

> EMPLOIS

- 39.** Promouvoir la création de nouveaux emplois sur le territoire communal.
- 40.** Assurer aux entreprises les meilleures conditions possibles pour maintenir les emplois actuels.

— UNE MESURE FORTE —

La construction d'installations de turbinage et de microfiltration de l'eau de source.

Modernisation et communication

> ADMINISTRATION ET PERSONNEL

- 41.** Favoriser la formation continue au sein du personnel communal.
- 42.** Améliorer les conditions et les capacités d'accueil d'apprentis et de stagiaires.
- 43.** Optimiser l'organisation du personnel, orientée principalement sur l'efficience.
- 44.** Solutionner à long terme le stockage des archives communales.
- 45.** Renforcer les collaborations intercommunales.

> COMMUNICATION

- 49.** Intégrer une communication proactive au cœur de l'action municipale.
- 50.** Développer les moyens de communication internes et externes.

> INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM

- 46.** Mettre à niveau notre parc logiciel.
- 47.** Optimiser les réseaux téléphonique et informatique.
- 48.** Améliorer notre communication digitale et développer un nouveau site internet davantage orienté sur les besoins des utilisateurs.

> FINANCES PUBLIQUES

- 51.** Maîtriser les dépenses publiques, l'équilibre des comptes et la dette.
- 52.** Soutenir une politique d'investissements raisonnable et pérenne.
- 53.** Conserver une fiscalité attractive.

UNE MESURE FORTE

La construction d'un nouveau bâtiment administratif communal.